

L'Écho du Triangle du lundi 10 août 2020

Lancement de la 4^{ème} Fête des Terres de Gonesse, le 19 septembre 2020 sur le Triangle.

Sommaire:

Édito – Pourquoi une co-organisation CPTG – Non au T4?

4^{ème} Fête des Terres de Gonesse
Signez la pétition contre le Terminal 4
Les avis de l'Autorité Environnementale
Rappel des ZADimanches
La revue de presse

Pourquoi une co-organisation de la 4ème Fête des Terres de Gonesse « CPTG – Non au T4 » ?

Après leur contestation commune du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Agglomération Roissy-Pays de France devant le Tribunal administratif de Cergy, le CPTG (Collectif pour le Triangle de Gonesse) et le Collectif Non au Terminal 4 organisent ensemble la 4^{ème} Fête des terres de Gonesse. Au-delà de la spécificité de chacune de leurs luttes, l'aménagement du territoire et la question climatique sont des enjeux communs pour les habitant·es du territoire et de l'Île de France.

Ces dernières semaines, des membres du gouvernement ont mis en avant l'abandon d'EuropaCity comme preuve de ses préoccupations environnementales. Même si c'est une bonne décision, c'est oublier un peu vite que l'abandon d'EuropaCity n'est pas l'abandon de l'urbanisation prévue avec la construction de la Gare du Triangle de Gonesse.

Avec l'abandon d'EuropaCity, un haut fonctionnaire, Francis Rol-Tanguy, a été chargé par le gouvernement de faire des propositions pour le territoire du « Grand Roissy ». A ce jour, alors que ce rapport est terminé, aucune communication n'est faite sur son contenu.

Nous ne laisserons pas le gouvernement jouer sur le pourrissement, par manque de courage politique, pour décider de l'abandon de la ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) et de sa gare.

Les crises sanitaire et économique liées au coronavirus remettent en cause le modèle économique lié au développement sans limite du transport aérien et montrent la nécessité de renforcer l'autonomie alimentaire de l'Île de France en préservant les espaces agricoles de l'artificialisation.

4ème Fête des Terres de Gonesse le samedi 19 septembre 2020

Le samedi 19 septembre, la 4ème Fête des Terres de Gonesse sera organisée conjointement par le Collectif Pour le Triangle de Gonesse et le Collectif Non au Terminal 4, qui luttent ensemble pour un aménagement du territoire qui ne reproduise pas les erreurs du passé.

CONTRE la construction d'une gare en plein champ, qui provoquerait l'urbanisation de 300 hectares d'excellentes terres agricoles.

CONTRE l'extension de l'aéroport de Roissy, qui prévoit 500 avions de plus par jour et 40 millions de passagers supplémentaires par an (autant que l'aéroport d'Orly!), ce qui aurait des conséquences catastrophiques en termes de bruit, de pollution de l'air et de destruction du climat.

POUR un aménagement du Grand Roissy et du pays de France respectueux des populations riveraines et du climat.

POUR le projet CARMA, un projet tourné vers l'avenir! Dès maintenant il est possible de créer des emplois utiles, non délocalisables, dans le domaine de l'agriculture, mais aussi dans les filières de la mobilité durable et électrique, de la rénovation thermique des bâtiments et des loisirs.

Les précisions sur le programme seront disponibles sur le site au fur et à mesure.



Le samedi 19 septembre, toutes et tous sur le Triangle de Gonesse pour exiger les décisions politiques qui s'imposent :

- **Pas de Gare sur le Triangle de Gonesse**
- Pas de terminal 4 à Roissy

Signez la pétition contre l'extension de Roissy, contre la création du Terminal 4

Il est urgent de stopper le projet de Terminal 4, méga extension de l'aéroport de Roissy portée par le groupe ADP (Aéroport de Paris), qui pourrait accueillir plus de passagers que l'aéroport d'Orly. Le Terminal 4 permettrait de faire croître de 50 % le trafic passager de Roissy (40 millions suppl./an) et de 40% le nombre de vols (500 avions suppl./jours).

Voilà pourquoi le Collectif NON au T4 et l'ADVOCNAR (Association de Défense Contre les Nuisances Aériennes) ont lancé une pétition contre ce projet.

Ce projet d'ampleur nationale est un non-sens climatique, sanitaire et économique, c'est pourquoi les associations du CPTG soutiennent cette pétition et appellent à la signer massivement.

Pour plus de précisions et signer cette pétition, c'est ici : https://agir.greenvoice.fr/p/roissy

NB : La présidente du Conseil régional d'IDF, Valérie PECRESSE, « appelle l'État et ADP à arrêter le projet du T4 pour prendre le temps de repenser le monde aérien de demain ». Elle en donne les raisons dans une tribune parue dans le journal Le Parisien du dimanche 2 août 2020 sous le titre : « Pourquoi le projet de Terminal 4 de Roissy doit être stoppé ».



Les avis de l'Autorité Environnementale (Ae) parus le 8 juillet 2020, concernant la ligne 17 Nord du réseau GPE (Grand Paris Express) et le Terminal 4

Avis de l'Ae sur la ligne 17 Nord du réseau GPE (Grand Paris Express)

Suite au recours du CPTG (Collectif Pour le triangle de Gonesse) contre l'autorisation environnementale de la ligne 17 Nord du réseau GPE par la préfecture, le tribunal administratif de Montreuil dans un jugement du 15 novembre 2019, a retenu 2 illégalités et donné un délai de 12 mois à la SGP (Société du Grand Paris), pour les régulariser.

La SGP a soumis à l'avis de l'Autorité environnementale (Ae) un dossier de régularisation.

Dans ce nouvel avis, l'Autorité environnementale reste très critique sur ce dossier... Extraits :

- ...« Ni les évolutions importantes du contexte, notamment avec l'abandon d'EuropaCity, sur la ZAC du Triangle de Gonesse, ni les avis de l'Ae, notamment l'avis du 10 janvier 2018, ni ceux du Conseil national de protection de la Nature, ni le rapport de la Commission d'enquête ne sont pris en compte pour l'actualisation du dossier.
- « ...l'Ae considère en outre que la complète et sincère information du public constitue également un enjeu démocratique et environnemental important surtout pour un projet d'une telle ampleur.
- « L'Ae constate ainsi que le dossier qui sera présenté à l'enquête publique est tronqué et obsolète… »

Extraits de l'avis de l'Ae sur le Terminal 4 -

- « Le projet repose sur le postulat d'une croissance continue de la demande mondiale en matière de trafic aérien et de la nécessité d'y répondre à hauteur des ambitions économiques de la France dans ce domaine. L'Ae constate néanmoins que la mobilisation de l'Etat et d'ADP pour diminuer les risques sanitaires et se mettre en cohérence avec les engagements relatifs au climat n'est pas proportionnée à leur volonté de capter les retombées économiques d'une extension d'une activité aéroportuaire.
- « L'équation à résoudre entre l'augmentation du nombre des passagers, des mouvements d'aéronefs, de la circulation routière et donc des risques sanitaires et des émissions de gaz à effet de serre associés, et le respect des objectifs nationaux et internationaux de la France en la matière, n'est pas décrite ni posée de manière complète par le dossier, celui-ci omettant de prendre en compte les impacts climatiques des émissions produites en phase de croisière des vols.
- « Les incidences du projet sur la qualité de l'air et sur le bruit et donc la santé des résidents et riverains de la plateforme aéroportuaire sont incomplètement évalués. »

Concernant ces deux projets (Ligne 17 Nord et terminal 4), des enquêtes publiques doivent avoir lieu à l'automne. Nous devons préparer notre participation active !

Les ZADimanches continuent!

Venez nous rencontrer sur le Triangle les dimanches :

9 août « Il y a eu de la crème solaire, l'inévitable houmous et probablement assez de boulot pour se faire de belles ampoules dont les petits-enfants de nos petits-enfants parleront avec la voix frémissante d'effroi et de fierté (...) Malgré la canicule la préparation a bien avancé. Rassurez-vous ce n'est pas fini, il en reste pour les prochaines fois. »

23 août

6 septembre

Et bien sûr le samedi 19 septembre pour la 4^{ème} Fête des terres de Gonesse!



Illustration d'un débat suivi, le 12 juillet 2020

Revue de presse

Tribune « <u>L'ambition écologique commence sur le Triangle de Gonesse</u> » publiée en ligne le 29 juillet 2020 par Libération

Signée par huit personnalités (Christiane Bouchart, Alain Caillé, Marc Dufumier, Dominique Hays, Fatima Idhammou, Dominique Picard, Hugues Sibille et Agnès Sinaï), cette tribune dénonce la situation actuelle du Triangle de Gonesse : « Car pour le moment, et contre toute logique, ni la gare du Grand Paris Express imaginée au départ pour desservir EuropaCity, ni la zone d'aménagement concerté (ZAC) et son quartier d'affaires de 200 hectares, soit la superficie de la moitié de la Défense, n'ont été abandonnés. La ZAC a même été validée par une décision du Conseil d'État en date du 1^{er} juillet. »

Pour les signataires de la tribune, l'existence du projet CARMA, les leçons à tirer du confinement en matière d'alimentation et les propositions formulées par les membres de la Convention citoyenne sur le climat imposent à l'État d'agir en adéquation avec son discours critique sur l'artificialisation des sols : « Le chef de l'État a promis de mettre *«l'ambition écologique au cœur du modèle productif»* : c'est à Gonesse, dès maintenant, qu'il a rendez-vous pour apporter la preuve que des discours, »

Le projet de Terminal 4 de l'aéroport de Roissy de plus en plus contesté

Dans un communiqué de presse du 13 mai 2020 relayé par <u>Le Parisien</u>, quinze associations dont le CPTG et CARMA annonçaient le dépôt d'un recours contentieux contre le schéma de cohérence territoriale (ScoT) de Roissy Pays de France, parce que ce document s'appuie sur deux projets imposés et non encore actés que sont l'urbanisation du Triangle de Gonesse et le Terminal 4 (T4) de l'aéroport de Roissy. Depuis cette date les critiques s'accumulent contre le T4.

L'article « <u>Pour l'Autorité environnementale</u>, <u>le projet de nouveau terminal de Roissy est à revoir de fond en comble</u> » du journaliste Stéphane Mandard publié le 8 juillet sur le site Internet du quotidien Le Monde indique notamment que :

- « dans un avis rendu le 8 juillet, [l'Ae] estime que les incidences du futur T4 sur les gaz à effet de serre, la pollution de l'air, le bruit ou les sites protégés sont sous-évaluées » ;
- « L'enquête publique, elle, a été reportée à l'automne en raison de la crise sanitaire due au Covid-19. ».

Cet avis de l'Ae est disponible ici.

Le <u>communiqué de presse</u> « <u>Des indicateurs financiers très impactés par la crise liée à l'épidémie de CoVid-19 » relatif aux résultats du 1er semestre 2020 du groupe ADP</u> et publié le 27 juillet 2020 par par Aéroports de Paris SA évoque comme suit le projet de T4 :

« L'autorisation environnementale relative au projet de réaménagement de l'aéroport Paris CDG devait faire l'objet d'une enquête publique en novembre 2020. Le Groupe ADP a décidé de conduire une adaptation du projet pour tirer les conséquences sanitaires et en termes de prévisions

de trafic de la crise actuelle, préparer l'arrivée de l'avion à hydrogène et répondre aux recommandations de l'autorité environnementale. Ce travail aura pour objectif de créer les conditions d'une enquête publique sur le projet ainsi réadapté en profondeur. »

Même son de cloche du côté du gouvernement français d'après l'article « <u>Le gouvernement appelle à une révision du projet d'extension de Roissy</u> » publié en ligne par Les Echos le 28 juillet 2020 : "Alors que le groupe ADP a annoncé que le trafic aérien ne devrait retrouver son niveau d'avant-crise qu'entre 2024 et 2027, Jean-Baptiste Djebbari, ministre délégué aux Transports a estimé que le projet d'extension du terminal 4 de Roissy-Charles de Gaulle devait « être revu en profondeur ». (...) Pour autant, la déclaration du ministre délégué aux Transports ne marque pas un abandon du projet. « Il y aura besoin d'aménagements, il y aura besoin d'accueillir de nouveaux types de trafics, il y aura besoin de continuer à pouvoir construire sobrement en fonction des besoins de la plateforme », a appuyé le ministre."

Comme ADP la veille, l'article évoque la chimère aéronautique qu'est l'avion à hydrogène : "Mettant également en avant l'investissement du gouvernement dans l'avion à hydrogène dans le <u>cadre du plan de relance de l'aéronautique</u>, Jean-Baptiste Djebbari a affirmé : « Nous devons nous doter de capacités aéroportuaires pour accueillir l'avion à hydrogène ».

Ces déclarations d'ADP et du gouvernement n'ont pas manqué de faire réagir les opposants au T4. L'article "Extension de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle revue : les associations demandent « un abandon pur et simple du projet »" indique ainsi que "Ce que les associations demandent, c'est un abandon pur et simple du projet" d'extension du terminal 4 de Roissy-Charles-de-Gaulle, a dit mardi 28 juillet sur franceinfo Catherine Bouvier, secrétaire générale de l'Advocnar (Association de défense contre les nuisances aériennes).

(...) Pour les associations, cette révision ne suffit pas : « Nous demandons l'arrêt de ce projet et sa suppression puisque qu'il sous-entend une augmentation du trafic incompatible avec les accords et les engagements de la France sur la COP 21 », a expliqué Catherine Bouvier.

« Le 8 juillet, l'Autorité environnementale a rendu un avis et demande à clarifier un nombre important de questions notamment les impacts bruit-pollution sur la santé et l'impact climatique, parce que les chiffres donnés sont incohérents et minimisés », a-t-elle expliqué. « Le terminal vert ou l'avion vert tel qu'il est annoncé par Aéroport de Paris, c'est une illusion », s'est aussi insurgée Catherine Bouvier. Selon elle, « l'avion à hydrogène, on en est aux balbutiements. C'est pour 2035 (...). En plus pour fabriquer de l'hydrogène, ce n'est pas simplement une molécule chimique qu'on extrait comme ça. Il va falloir de l'énergie pour le fabriquer cet hydrogène. »"

Enfin, dans la tribune « <u>Valérie Pécresse</u> : «<u>Pourquoi le projet du terminal 4 de Roissy doit être stoppé»</u> » publiée en ligne le 2 août 2020 par Le Parisien, la présidente (ex-LR) de la Région Île-de-France appelle l'État et le groupe ADP à arrêter ce projet pour « prendre le temps de repenser le monde aérien de demain. ».

Valérie Pécresse justifie sa position par de nombreux arguments : « (...) le projet de T4 a fait l'objet récemment d'un avis critique de l'autorité environnementale chargée de l'examiner. Plus encore, la pandémie due au coronavirus remet en cause l'utilité même du projet. Comment imaginer un débat public éclairé alors que le trafic aérien est totalement effondré pour plusieurs années, ce qui soulève des incertitudes sur l'avenir du secteur ? Comment susciter des échanges apaisés alors que l'avion est devenu un symbole de controverse écologique ? »

Contacts

CPTG: Bernard LOUP 06 76 90 11 62 nonaeuropacity@gmail.com www.nonaeuropacity.com CARMA: Robert SPIZZICHINO 06 87 62 38 84

groupementcarma@gmail.com www.carmapaysdefrance.com



Pour les journalistes, notre site met à disposition des chiffres, vidéos, des dossiers thématiques et des photos libres de droit et réutilisables. Vous trouverez aussi l'historique des communiqués de presse.

Consultez nos Communiqués de Presse

http://nonaeuropacity.com/communiques-de-presse

FAIRE UN DON

SIGNER LA PÉTITION

Retrouvez-nous sur internet et faites-nous connaître dans vos réseaux









Ce courriel a été envoyé par CPTG Rue Gambetta 95400 Villiers le Bel